



La permanence sportive est tenue à partir du vendredi 16 H 00.

La permanence du week- end du 11 au 13 Avril 2025 est assurée par : M. Jacques CONTET au 06.68.44.06.97



VOEUX

Conformément à l'article 12.5.2 des statuts du District de l'Ain, les clubs ou commissions de District souhaitant présenter des vœux pour l'Assemblée Générale qui se tiendra à HAUTEVILLE le Vendredi 20 Juin 2025 à 18 H 30, devront les transmettre par voie électronique ou postale au siège du District pour le Mercredi 21 Mai 2025 inclus.



RAPPEL !

Comme le prévoit notre règlement, tout courrier émanant de boîte mail personnelle ne sera pas pris en compte.

Afin que vos courriers soient pris en compte, ils doivent provenir des boîtes mails officielles d'un club avec identification des personnes nous écrivant (nom, prénom et fonction au sein du club).



COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Réunion du 8 Avril 2025

Présents : Grégory BESSET, Olivier GUICHERD, Hamid TOUZANI, Denis BLANC, Baptiste PIQUET, Jean Noel TARTARIN

Excusés : Abdeslam MOUSSATEN, Anthony TARTARIN, Christophe SABIN

Visio : Guillaume STRIPPOLI

La CDA apporte une nouvelle fois **tout son soutien aux arbitres** qui ont dû arrêter des matchs ces dernières semaines, qui ont été pris à partie ou insultés. La CDA ne peut que **s'inquiéter de la multiplication de ces actes d'incivilité**. Nous appelons encore une fois les clubs, joueurs et coachs au calme et à la tempérance malgré les enjeux de la fin de saison.

N'oublions pas que le jeu, le plaisir et le respect doivent primer avant tout sur les terrains.

La CDA constate avec dépit malgré ses rappels **la multiplication de manquements de la part de certains arbitres**, rapports non transmis, retards, cartons enlevés des feuilles de match, remarques déplacées envers des collègues, etc, qui donnent une bien mauvaise image des arbitres et témoignent d'un manque de considération pour nos consignes. Puisque les mesures de prévention n'ont pas eu l'effet escompté, **la CDA ne peut qu'en venir aux sanctions** et aux week-ends de non-désignation qui vont pénaliser les arbitres et leurs clubs. Pour le bien de tous **nous appelons les arbitres au sérieux et à la responsabilité et les clubs à un meilleur suivi** de leurs arbitres afin d'éviter d'être surpris d'une sanction et de la reprocher à la CDA plutôt qu'à son arbitre.

La CDA étudie les courriers, certificats médicaux et demandes des arbitres :

- Antony Vaudon, indisponibilité pour blessure le dimanche 6 avril,
- Alexandre Unau, proposition de sensibilisation à l'arbitrage auprès du club de Priay, **la CDA salue cette initiative et accompagne le projet** mais souhaite que ce type d'action soit systématiquement menée par elle-même à des fins d'uniformité des discours et pratiques,
- Thierry Vaisse, courrier annonçant une erreur dans la réalisation de la feuille de match dimanche 6 avril,
- Jonathan Mazuir, indisponibilité pour blessure le dimanche 6 avril et demande pour le week end du 12/13 avril, la CDA précise que pour des raisons de sécurité elle ne peut s'appuyer que sur des certificats médicaux pour les désignations, soit un arbitre est blessé et indisponible, soit il est apte et disponible, mais il ne peut se déclarer personnellement apte sous conditions,
- Aly Keita, Florent Toussaint, Samba Cissokho, Mickael Felix, courrier pour signaler une indisponibilité tardive, **la CDA rappelle que les indisponibilités doivent être déposées 15 jours à l'avance** pour convenance personnelle et insiste auprès des arbitres afin qu'ils témoignent plus de sérieux et de rigueur dans le dépôt de leurs indisponibilités,
- Patrice Masia, courrier pour justifier d'une absence en audition. La CDA rappelle que selon son règlement et les règlements généraux du district, une absence en audition est passible de sanctions,
- Florian Rhodet, Dominique Lacosse, rapport concernant des matchs arrêtés,
- Rémi Duquenoy, courrier annonçant une absence à un match, la CDA rappelle que **les arbitres doivent appeler leur désignateur** en cas d'impossibilité de se rendre sur un match (et non envoyer un mail !) et s'il s'agit d'une absence de dernière minute, avoir la correction de prévenir les clubs,
- Ramazan Tatli, rapport concernant le match Bord de Veyle/Hautecourt en sénior D2 du dimanche 6 avril, la CDA rappelle fortement aux arbitres **leur devoir de réserve** concernant leurs collègues, particulièrement quand ils occupent des fonctions au sein d'un club,
- Mickael Chometton, rapport concernant le comportement d'un joueur sur la rencontre Thoissey/Foot 3 Rivières en sénior D4,

- Thomas Frendo, rapport concernant des incidents sur le match PVFC Oyonnax/Lagnieu en sénior D2 dimanche 6 avril,
- Quelvino Mascarenhas Vieira, rapport concernant des incidents sur le match U18 Essor Bresse Saône/Centre Dombes le samedi 29 mars, la CDA rappelle aux arbitres que les rapports doivent être rédigés et envoyés avant le mardi midi suivant la rencontre,
- Daoud Ouachani, demande concernant les frais kilométriques, la CDA rappelle que seule la désignation officielle sur le PDO des arbitres fait foi concernant le nombre de kilomètres à facturer aux clubs,
- Alexis Boluen, courrier pour annoncer des indisponibilités, la CDA rappelle aux arbitres qu'ils doivent impérativement indiquer leurs indisponibilités sur leur PDO, **aucune indisponibilité transmise par mail ou SMS ne sera prise en compte**,
- Bertrand Plasson, rapport d'accompagnement d'un jeune arbitre

Courriers club :

- ✓ AS Portugais Oyonnax, courrier concernant l'attitude de l'arbitre du match ASPO/Hautecourt en sénior D4 le dimanche 6 avril, la CDA rappelle aux arbitres qu'ils ont reçu un mail et qu'une information a été publiée par deux fois dans le présent PV afin que ceux qui sont concernés modifient leur profil « anonyme » qui apparaît sur les sites, merci de bien vouloir en tenir compte et d'agir en conséquence !
- ✓ AS Dortan, demande d'arbitres officiels sur les derniers matchs de la saison, la CDA tâchera d'accéder à cette requête en fonction du nombre d'arbitres disponibles,
- ✓ Bresse Nord, US Plaine de l'Ain et CS Belley, demande d'arbitre en U15, la CDA rappelle qu'en raison du faible nombre d'arbitres dans cette catégorie, **toute demande doit être motivée**, la CDA ne pouvant garantir la désignation d'officiels sur tous les matchs,
- ✓ CS Belley, courrier concernant l'arbitrage du match Viriat/Belley en U18 D1 samedi 5 avril, **la CDA précise que dans cette catégorie la priorité est donnée aux jeunes arbitres** et qu'il est donc normal que ceux-ci soient désignés sur les matchs principaux, les arbitres séniors n'étant utilisés qu'en appoint,
- ✓ CMV Meximieux, courrier concernant l'arbitrage du match Meximieux/Chatillon la Palud, ce courrier dénonçant des faits graves la CDA va investiguer avant de prendre une décision,
- ✓ Curtafond Confrançon, échange concernant la désignation d'arbitre sur le match Grièges/Curtafond du dimanche 13 avril,
- ✓ AS Izernore Volognat, courrier concernant la désignation d'arbitre sur le match Centre Dombes/Izernore du dimanche 13 avril, **la CDA rappelle qu'elle est souveraine dans ses désignations et que les clubs**, pour préserver l'équité des compétitions, et sauf cas particulier, ne peuvent récuser des arbitres en cours de saison,
- ✓ Ain Sud, courrier concernant les remarques de la CDA dans son précédent PV à propos du jeune arbitre Siméo Malara, la CDA prend en compte les remarques du club d'Ain Sud, cependant en l'absence d'informations complémentaires et contradictoires la CDA s'en tient aux dires de Siméo

Divers

- La CDA, le district et la commission technique **remercient et félicitent les jeunes arbitres ayant officié avec brio et sérieux lors de la finale** départementale PITCH du samedi 5 avril à Marboz.
- Alain Bernard, Patrick Pitard, remarques concernant le compte rendu de la séance plénière de la CDA paru au dernier PV, la CDA s'excuse pour les erreurs et apporte les corrections nécessaires,
- W. Bien, demande pour désigner de jeunes arbitres sur les finales régionales de la PITCH du samedi 3 mai à FEURS (42), la CDA propose son jeune collègue Hugo Hyvernât pour officier ce jour-là,
- JM. Salza (CRA), demande de renseignements concernant de jeunes candidats à la section sportive filière arbitrage de Villeurbanne,

La CDA organise une session « préparation mentale » pour les arbitres volontaires le samedi 12 avril matin au district.

Précision concernant les matchs jeunes en Ligue : Si des arbitres assistants bénévoles ayant suivi la formation à la Ligue sont présents, l'arbitre a l'obligation de leur laisser juger les hors-jeux.

Prochaine réunion mardi 15 avril à 18h au district

Le président de la CDA
Grégory BESSET

Le secrétaire
Sylvain FEYEUX

INFORMATIONS RENOUVELLEMENT DOSSIER MEDICAL 2025/2026

Comme communiqué, pour les arbitres formés lors des formations initiales en arbitrage effectuées en Mai/Juin 2024, Octobre/Novembre 2024 et Janvier 2025, et l'ensemble des arbitres qui renouvelleront leur licence d'arbitres pour la saison 2025/2026.

Ils devront effectuer les démarches suivantes pour les examens complémentaires :

- **Mineur (moins de 18 ans au 01/07/2025)**
 - Dispose d'une licence joueur en cours (sur 2025/2026) = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 6/6 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (si une réponse « Oui » à la page 6 = faire remplir la page 3 par le médecin traitant en complément des précédentes)
 - Ne dispose pas de licence joueur (sur 2025/2026) = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 3/6 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (la page 3 pouvant être remplacée par la page 6 si la page 3 a été remplie dans les 3 dernières saisons par le médecin)
- **Majeur (plus de 18 ans au 01/07/2025)**
 - Entre 18 ans et 34 ans = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 5/6 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (si une réponse « Oui » à la page 5 = faire remplir la page 3 par le médecin traitant en complément des précédentes) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans ou jusqu'à vos 34 ans inclus et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement)
 - 35 ans et plus au 01/07/2025 = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 3/6 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (la page 3 doit être remplie obligatoirement par le médecin traitant) + Joindre : Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement), Bilan cardiologique d'un cardiologue valable 5 ans suivant facteurs de risques (suite aux résultats du bilan biologique prise de sang, ECG, ... effectué avant la consultation chez le cardiologue) qui déterminera si besoin d'un Test d'effort (attention au délai qui peut être légèrement long)

Nous vous rappelons que le dossier médical est à renvoyer au district de l'Ain **avec date de visite médical après le 01/04/2025** et avant le 31/08 afin de couvrir votre club.

Pour les autres arbitres, non formés en Mai/Juin 2024, Octobre/Novembre 2024 et Janvier 2025, vous devrez suivre les procédures habituelles.

Rappel : - Echocardiographie cardiaque valable à vie pour tous

- Bilan cardiologique du cardiologue pour donner suite au bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire (prise de sang, cholestérol, glycémie, ECG, ...) demandé à partir de 35 ans et valable 5 ans. Suivant avis du cardiologue, possibilité de test effort à fournir.
- ECG demandé à partir de 18 ans et valable jusqu'à 34 ans ou pour une durée de 5 ans dans le bilan biologique à partir de 25 ans (sauf si présence facteur de risque).

Vous pouvez prendre RDV dès maintenant pour ne pas être pris par les délais d'attente, mais attention le DMA (Dossier Médical d'Arbitrage) ne doit pas être rempli / daté **avant le 01/04/2025**.

Plateau féminin U9F-U11F-U15F

La commission féminine en lien avec la commission technique propose un quatrième et dernier plateau féminin à destination de vos équipes U9F-U11F et U15F, le **samedi 10 Mai prochain à St Jean de Niois (club support : Olympique Buyatin)**.

A cette occasion, merci de bien vouloir compléter les quelques points suivants avant le 05 Mai prochain : <https://forms.gle/aZp79cjVosY6m97u9>

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault VALLET au 06.49.77.85.89

Journée Départementale du Foot Féminin U6F à U15F

La commission féminine en lien avec la commission technique organisera sa traditionnelle **Journée Départementale du Foot Féminin** à destination de vos équipes **U7F-U9F-U11F-U13F-U15F** le **samedi 14 Juin prochain à Attignat**.

Les joueuses pourront venir accompagnées de **copines non licenciées** de leur âge (qui seront assurées pour l'occasion) afin que les novices puissent découvrir la pratique au travers de matchs et d'ateliers.

Les joueuses évoluant en mixité sont également conviées.

Une organisation sera établie en conséquence afin d'accueillir un maximum de filles lors de cet événement festif.

A cette occasion, merci de bien vouloir compléter les quelques points suivants avant le **30 Mai prochain**, date butoir des inscriptions : <https://forms.gle/8hGKzziqWm8kLF626>

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault VALLET au 06.49.77.85.89.

Le Président de la Commission,
Vincent JACUZZI

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe E. Faivre, R. Tremblay, R. Morandas : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U18 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

Rappel !

Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

Sa licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

Réunion du 8/04/2025

Présents : MM. DELIANCE, GAUTHERON, VERNAY, GUTIERREZ.

Excusé : M. BOURDON.

☺ ☺ ☺ ☺

Courriers :

- De Dortan Lavancia contre Oyonnax PVFC 3 match n° 53193120 pour avoir fait jouer un joueur suspendu.
- De Plastics Vallée FC réponse par rapport à un joueur ayant joué en état de suspension.
- De Bord de Veyle pour une création d'entente : réponse faite.

☺ ☺ ☺ ☺

Dossier n° 145

Match n° 53083505 : Chazey Bons 1 / Ent. Bugey Vaux 3 – seniors D5 poule E – du 6/04/2025

Courrier du club de Chazey Bons annonçant le forfait de son équipe : 3^{ème} forfait d'où forfait général.

- Chazey Bons 1 : 0 but / -1 point
- Ent. Bugey Vaux 3 : 3 buts / 3 points

Le club de Chazey Bons est redevable de la somme de 79 €uros au District.

Dossier n° 146

Match n° 30026622 : Essor Bresse Saône 1 / Foot Trois Rivières 1 – seniors féminines à 11 D1 – du 5/04/2025

Courrier du club de Foot Trois Rivières annonçant le forfait de son équipe : 1er forfait

- Foot Trois Rivières 1 : 0 but / -1 point
- Essor Bresse Saône 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Foot Trois Rivières est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 147

Match n° 53117439 : Nantua 1 / Hautecourt 1 – U18 D4 poule I – du 5/04/2025

Courrier du club de Nantua annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Nantua 1 : 0 but / -1 point
- Hautecourt 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Nantua est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 148

Match n° 53090476 : Nantua 2 / Plaine Revermont Foot 3 – seniors D5 poule D – du 6/04/2025

Courrier du club de Nantua annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Nantua 2 : 0 but / -1 point
- Plaine Revermont Foot 3 : 3 buts / 3 points

Le club de Nantua est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 149

Match n° 53117439 : Misérieux Trévoux 2 / Nantua 1 – seniors D2 poule A – du 5/04/2025

Courrier du club de Nantua annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

- Nantua 1 : 0 but / -1 point
- Misérieux Trévoux 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Nantua est redevable de la somme de 64 €uros au District.

Dossier n° 150

Match n° 53090394 : Bas Bugey Rhône 1 / Lagnieu 4 – seniors D5 poule E – du 6/04/2025

Courrier du club de Bas Bugey Rhône annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Bas Bugey Rhône 1 : 0 but / -1 point
- Lagnieu 4 : 3 buts / 3 points

Le club de Bas Bugey Rhône est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 151

Match n° 53108405 : Oyonnax ATT Veyziat 1 / Viriat 2 – U18 D3 poule E - du 5/04/2025

Courrier du club de Viriat annonçant le forfait de son équipe : 3^{ème} forfait d'où forfait général.

- Viriat 2 : 0 but / -1 point
- Oyonnax ATT Veyziat 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Viriat est redevable de la somme de 37 €uros au District.

Dossier n° 152

Match n° 53117155 : Côtière MV 1 / Culoz Grand Colombier 1 – U18 D2 poule C – du 5/04/2025

Courrier du club de Culoz Grand Colombier annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Culoz Grand Colombier 1 : 0 but / -1 point
- Côtière MV 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Culoz Grand Colombier est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 153

Match n° 53090377 : Thoissey 3 / Fareins Saône Vallée 3 – seniors D5 poule F – du 6/04/2025

Courrier du club de Fareins Saône Vallée annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Fareins Saône Vallée 3 : 0 but / -1 point
- Thoissey 3 : 3 buts / 3 points

Le club de Fareins Saône Vallée est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 154

Match n° 53117045 : O. Sud Revermont 01 1 / PVFC Oyonnax 2 – U18 D2 poule B – du 5/04/2025

Courrier du club de PVFC Oyonnax annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- PVFC Oyonnax 2 : 0 but / -1 point
- O. Sud Revermont 01 1 : 3 buts / 3 points

Le club de PVFC Oyonnax est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 155

Match n° 30135408 : Valserhône Foot Fem. 5 / F.Bourg en Bresse Péronnas Fem. 3 – U13 D4 poule K – du 29/03/2025

Réserve d'après match du club de Valserhône Foot sur la participation de féminines U15 à sa rencontre. Réserve recevable.

Le championnat U13 est une compétition mixte en non exclusivement féminin.

De ce fait et après vérification dans les Règlements du District et notamment le surclassement et sous classement de jeunes joueuses, des joueuses U15 peuvent participer aux compétitions U13.

La Commission valide le résultat acquis sur le terrain.

Le club de Valserhône Foot est redevable de la somme de 49 €uros au District.

Dossier n° 156

Match n° 53147822 : Veyziat Oyonnax 2 / Izernore Nurieux 1 – U15 D4 poule I – du 6/04/2025

Courrier du club d'Izernore Nurieux annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

- Izernore Nurieux 1 : 0 but / -1 point
- Veyziat Oyonnax 2 : 3 buts / 3 points

Le club d'Izernore Nurieux est redevable de la somme de 27 €uros au District.

Dossier n° 157

Match n° 53117493 : Montluel 1 / Jassans Frans 2 – U18 D4 poule L – du 5/04/2025

Courrier du club de Montluel annonçant le forfait de son équipe : 3^{ème} forfait d'où forfait général.

- Montluel 1 : 0 but / -1 point
- Jassans Frans 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Montluel est redevable de la somme de 37 €uros au District.

Dossier n° 158

Match n° 28690161 : Bâgé 1 / Arbent Marchon 2 – seniors D3 poule B – du 6/04/2025

Courrier du club d'Arbent Marchon annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Arbent Marchon 2 : 0 but / -1 point
- Bâgé 1 : 3 buts / 3 points

Le club d'Arbent Marchon est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 159

Match n° 53117107 : Lagnieu 1 / Bourg ACCFT 1 – U18 D2 poule C – du 5/04/2025

Courrier du club de Bourg ACCFT annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Bourg ACCFT 1 : 0 but / -1 point
- Lagnieu 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Bourg ACCFT est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 160

Match n° 30027184 : Viriat 1 / Culoz Grand Colombier 1 – seniors féminines à 11 D2 – du 6/04/2025

Courrier du club de Culoz Grand Colombier annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

- Culoz Grand Colombier 1 : 0 but / -1 point
- Viriat 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Culoz Grand Colombier est redevable de la somme de 27 €uros au District.

Dossier n° 161

Match n° 30026691 : Attignat 2 / Oyonnax PVFC 2 – seniors féminines à 8 D2 – du 5/04/2025

Courrier du club de PVFC Oyonnax annonçant le forfait de son équipe : 3^{ème} forfait d'où forfait général.

- PVFC Oyonnax 2 : 0 but / -1 point
- Attignat 2 : 3 buts / 3 points

Le club de PVFC Oyonnax est redevable de la somme de 37 €uros au District.

Le président,
Maurice DELIANCE.

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 7 Avril 2025

Terrains impraticables :

Nantua Us : problème pour utilisation du terrain stade municipal jusqu'à fin de saison.

Mas Rillier Fc : installations inutilisables suite incendie

Centre Dombes Foot : arrêté municipal mairie de CHALAMONT terrain honneur du **9 avril au 5 mai**.

Dortan Lavancia As : arrêté municipal mairie de DORTAN LAVANCIA pour le samedi 17 mai.

Courriers Clubs :

Mas Rillier Fc : modification rencontre D3 poule A du 13 avril (problème d'infrastructure)

Virait Cs : problème pour jouer le samedi à 18h00.

Exceptionnellement accord de la commission pour jouer la rencontre le 4 mai 13h00 au Forum des sports à ST MAURICE de BEYNOST

Plaine de l'Ain Us : rencontre D4 poule B du 13 avril à **13h00 à ST VULBAS** (rencontre D2 à 15h00).

----- rencontre D2 poule B DU 13 avril au stade M. DONZE à ST VULBAS.

Centre Dombes Foot : rencontre D2 poule B du 13 avril au stade **C.R. MARTIN à VILLARS LES D.**

----- rencontre D3 poule B du 13 avril au stade **C.R. MARTIN à VILLARS LES D.**

Bord de Veyle Fc : demande de modification rencontre D5 poule G du 13 avril.

Sermoyer Fc : accord pour rencontre D5 poule G le **20 avril 13h00**.

Bord de Veyle Fc : rencontre D5 poule F du 13 avril à **15h00**.

Bressans Fc : demande de modification horaire rencontre D3 poule A du 12 avril.

Belley Cs : suite à leur demande de jouer le samedi soir 20h00 accord pour rencontre à **20h30**.

Nantua Us : rencontre D2 poule A du 13 avril au **complexe sportif G. GOUJON à BELLIGNAT**.

Article 30 – Calendrier :

Les deux dernières journées de championnat se jouent le même jour et à la même heure (dans la mesure du possible) selon les jours et horaires définis au calendrier de début de saison.

Certaines rencontres prévues le samedi soir, ont été reprogrammées le dimanche J21 du 11 mai et J22 du 18 mai.

Éric CANARD, Jacques CONTET.

COMMISSION COUPES

Réunion du 7 Avril 2025

Coupe René TREMBLAY :

Ain Sud : demande de modification date cause tournoi U8 le dimanche 20 avril.

Ambérieu Fc : refus de jouer le samedi soir.

Coupe Emile FAIVRE :

Culoz Grd Colombier Us : demande de modification rencontre ¼ de finale.

Misérieux Trévoux As : valide la demande de modification pour rencontre **mercredi 30 avril à 20h30**.

Coupe Féminines Peggy PROVOST :

Viriat Cs : proposition pour nouvelle date ¼ de finale.

Essor Bresse Saône : accord pour rencontre ¼ de finale **le mercredi 30 avril 21h00**.

Coupe Vétérans René MORANDAS :

Plaine Tonique Fc : demande de modification date ¼ de finale du 18 avril.

Foissiat Etrez Es : accord pour rencontre ¼ de finale **vendredi 11 avril à 21h00**.

Viriat Cs : rencontre ¼ de finale vendredi 18 avril à 21h00.

Mas Rillier Fc : rencontre 1/1 de finale vendredi 18 avril à **20h30**.

Éric CANARD, Jacques CONTET.

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du 7 Avril 2025

Courriers U18 :

Mas Rillier Fc : demande de modification rencontre D2 poule C du 12 avril.

Lagnieu Cs : accord pour rencontre D2 poule C du 12 avril à 18h00 forum des sports à ST MAURICE B.

**Foot Trois Rivières : relance clubs de Thoissey Esvs et Bresse Tonic Foot sur une demande
.....« Footclubs » notifiée le 11 mars.**

FBBP01 : demande de modification horaire rencontre D1 du 12 avril.

Viriat Cs : accord pour rencontre D1 du 12 avril à 16h45.

Ain Sud : rencontre D3 poule G du 12 avril à 15h30.

Centre Dombes Foot : rencontre D2 poule B du 12 avril à 16h00.

Hautecourt Romanèche As : demande d'inversion rencontre D4 poule I du 12 avril.

Bressans Fc : accord pour inversion rencontre D4 poule I le 12 avril stade J.N. BOUVARD à POLLIAT.

Mille Etangs Sc : demande de modification rencontre D3 poule G.

Jassans Frans Foot : accord pour rencontre D3 poule G le mercredi 16 avril à 19h00.

Courriers U15 :

Valserhône Foot : demande de modification date rencontre D4 poule I.

Izernore Nurieux As : accord pour rencontre D4 poule I le 13 avril.

Valserhône Foot : demande de modification date rencontre D4 poule J du 18 mai.

Ol. Rives de l'Ain : attente accord

Ol. Rives de l'Ain : demande de modification rencontre D4 poule J.

Veyziat Us : doit confirmer accord. (Attention arbitre Zz).

Mas Rillier Fc : demande de modification rencontre D2 poule B du 27 avril.

----- **En attente accord Dombes Bresse Fc.**

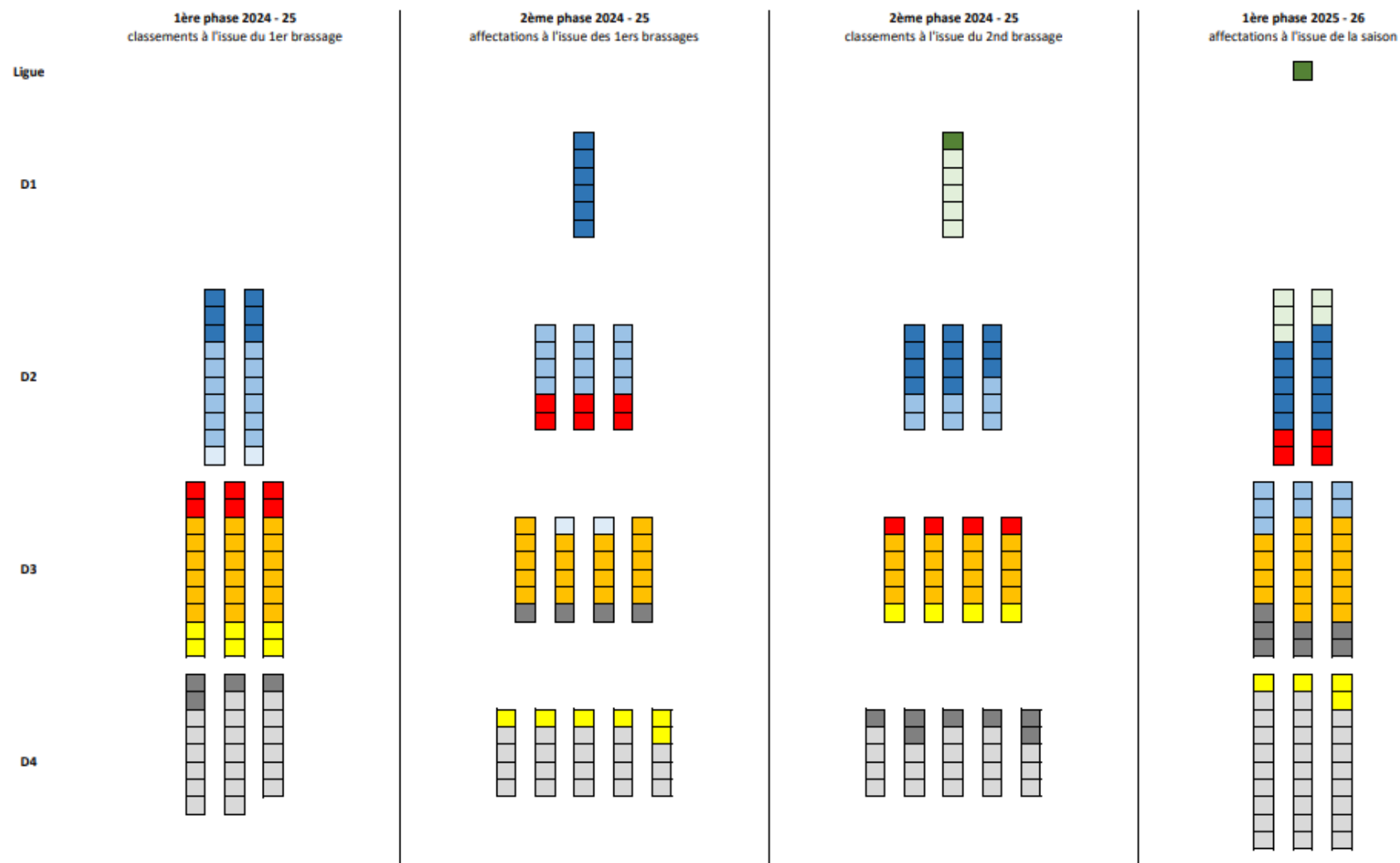
Attention : merci d'anticiper vos demandes de modification pour raison de voyage scolaire.

Les rencontres U15 – U18, non jouées, seront reprogrammées les 26 et 27 avril et 3 et 4 mai.

Éric Canard, Jacques CONTET.

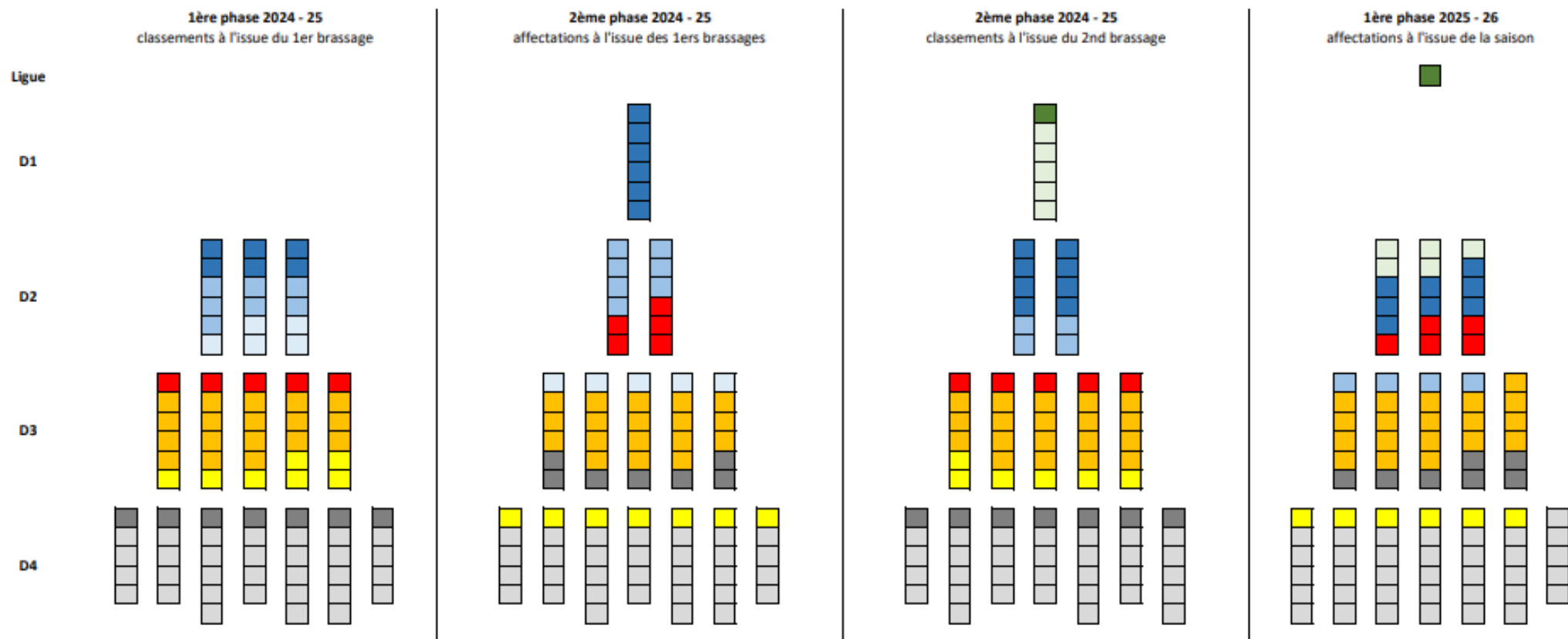
Catégorie U18

Projection Championnat Foot à 11 avec le nombre d'équipes engagées en 2023-24



Catégorie U15

Projection Championnat Foot à 11 avec le nombre d'équipes engagées en 2023-24



SPORTIVE FEMININES

Réunion du 7 Avril 2025

Courriers U15F :

Lagnieu Cs : demande de modification horaire rencontre du 12 avril.

Attignat As : accord pour rencontre du 12 avril à **15h00**.

Courriers S.F. à 8 :

Bresse Nord Fc : demande de modification horaire rencontre D2 du 12 avril.

Viriat Cs : accord pour rencontre D2 du 12 avril à **19h00**.

Vincent JACUZZI, Jacques CONTET.

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

COMPETITION DES JEUNES – Réunions de présentation dans les secteurs



Saison 2025-26

Championnats U15-U17-U20

Réunion de présentation,

le 01 avril au stade de Montrevel en Bresse,
le 03 avril au stade de Chatillon Sur Chalaronne,
le 14 avril au casino d'Hauteville-Lompnès,
le 17 avril au stade de Meximieux.

Début des réunions à 19h

LA COMMISSION TECHNIQUE



PLATEAU DEPARTEMENTAL U7

Pour la saison 2024/2025, il aura lieu **le samedi 24 Mai de 14h à 18h30** dans le nouveau complexe de la Plaine des Sports de VALSERHÔNE (Plaine des Sports d'Arlod, 23 rue de l'industrie – 01200 VALSERHÔNE). Clôture des inscriptions : Dimanche 11 mai



Club	Nb équipes	Equipes supplémentaires
DORTAN LAVANCIA	2	0
MARBOZ	3	0
ST MARTIN DU MONT	3	0
VEYLE SAONE	2	0
MISERIEUX TREVoux	3	0
JASSANS FRANS	3	0
BOURG SUD	2	0
AIN SUD FOOT	3	3
AMBERIEU F.C.	3	0
DOMBES BRESSE	3	1
IZERNORE NURIEUX VOLOGNAT	3	1
CURTAFFOND CONF.	1	0
LE MAS RILLIER	2	0
PLAINE REVERMONT FOOTBALL	1	0
MILLE ETANGS	3	0
BELLEY CS	3	1
VALSERHÔNE FOOT	3	1
ST DENIS AMBUTRIX F.C.	3	1
OLYMPIQUE SUD REVERMONT 01	2	0
ST MARTIN MCV	3	0
OLYMPIQUE RIVES DE L'AIN PDC	2	0
CS LAGNIEU	1	0
ENT.S. VAL DE SAONE	1	0
55		8

CHALLENGE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL U11

Le 35ème Challenge du Conseil départemental se déroulera le dimanche 22 juin 2025 au Stade Orindis de Montréal-la-Cluse.



L'organisation de cette épreuve repose essentiellement sur un club (ou des clubs) de football, ses organisations matérielle et sportive s'appuient sur les collectivités locales (mairies, communautés de communes...) territorialement compétentes et les instances départementales du Football (District de l'Ain).

Le challenge de Football a été créé à l'initiative du Conseil général de l'Ain au cours de la saison 1988/89.

DÉROULEMENT:

- Chaque canton propose 2 équipes pour la participation à la compétition soit 46 Equipes.
 - Les 23 cantons sont répartis par tirage au sort en 3 poules.
- Chaque canton effectue 8 matchs sur la journée (4 matchs le matin et 4 l'après-midi).

Suite aux résultats de l'après-midi, le canton qui sera classé 1er (avec les résultats cumulés des 2 équipes et les coefficients accordés) remportera le challenge du Conseil Départemental.

Veillez trouver ci-dessous, le lien d'inscription de vos équipes :

[Inscription](#) - Fin des inscriptions le 25 mai 2025

Canton	Nombre d'équipe(s) participante(s)
Saint-Étienne-du-Bois	2
Replonges	2
Valserhône	2
Bourg-en-Bresse-2	1
Lagnieu	2
Hauteville-Lompnes	1
Ceyzériat	2

Contact : Jean-Marie BRESSOUX - Mail : jean-marie.bressoux@ain.fff.fr - Tél : 06 38 98 82 66

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Patrick Teppe – Pierre Benoit

Pour tout message utilisez l'adresse électronique de votre club et envoyez à district@ain.fff.fr et footanimation@ain.fff.fr . Précisez bien la catégorie et la lettre de la poule.

Rappel important à tous les clubs : Pour chaque rencontre vous devez obligatoirement faire une FMI pour les U13, une feuille de plateau pour les U7, U9 et U11. Elles doivent être envoyées impérativement dans les 48H après la fin des rencontres ou des plateaux à district@ain.fff.fr. Le club qui reçoit, doit présenter la feuille aux clubs visiteurs et vérifier qu'elle soit correctement remplie. Nous perdons énormément de temps à les réclamer. Merci de prévenir vos éducateurs dans chaque catégorie.

U13

Utilisez obligatoirement la tablette FMI.

En fin de rencontre les deux équipes doivent bien penser à valider la tablette. Si problème, envoyez-nous la feuille de match par mail pour le lundi matin suivant la rencontre.

Saison 2025/2026 :

La pyramide de la bascule U13 de la saison 2024/2025 à 2025/2026 sera prochainement publiée.

Final départementale Festival U13 Pitch à Marboz :

Félicitations aux clubs de AS Misérieux Trévoux (Garçons) et de Plastics Vallée FC (Féminines) pour leurs qualifications à la finale Festival Pitch régionale qui se déroulera à Feurs le 4 mai 2025.

Changement de lieu :

Journée du 12 avril 2025 :

Poule B : Centre Dombes Football 1 / FC Bresse Tonic 1 à Chalamont

Poule C : Centre Dombes Football 2 / Côtière MV 1 à Chalamont

Poule D : FC Valserhône 2 / FC Valserhône 3 à Châtillon en Michaille (les Etournelles)

Poule J : US Culoz GC 2 / Plastics Vallée FC 6 fém à Béon

Changement d'horaire :

Journée du 12 avril 2025 :

Poule O : FC Veyle Saône 5 / FC Veyle Saône 7 à 12h

Poule G : Ain Sud A / FC Mas Rillier 1 à 11h30

Matches programmés le 19 avril 2025 :

Poule B : Bourg Sud 1/ Thoissey ESVS 1

Poule C : FC Plaine Tonic 2 / US Plaine de l'Ain 1

Poule H : Ent Fareins SV 3 R 2 / LA St Cyrienne US 1

Poule L : CS Lagnieu 5 fém / CS Lagnieu 4

Poule K : AS Montréal 5 fém / Bourg Péronnas 01 3 fém

U11

Scanner les feuilles de plateaux et rentrer les scores est obligatoire. Utilisez le FAL en passant par Foot club. Si vous utilisez la feuille de plateau avec deux volets, scannez en priorité la partie licence et vous rentrez les résultats. Vous pouvez scanner les deux volets en les mettant sur un seul dossier. Vous pouvez aussi remplir la feuille en direct.

Événement à venir : Challenge U11 du conseil départemental le 22 juin 2025 à Montréal-la Cluse.

Rappel :

- Un éducateur des équipes présentes sur un plateau doit assurer un arbitrage d'un match et ne pas partir avant la fin.
- Lorsque vous ne pouvez pas vous déplacer ou que vous annulez un plateau à domicile, merci de prévenir suffisamment tôt le club adverse afin d'éviter des frais inutiles.
- Échangez avec les autres clubs de la poule qui vous concerne, vous pouvez éventuellement changer de site.

Changement d'horaire :

Journée du 12 avril :

Poule D et K : à Viriat 11h00
Poule E : à Arbent à 10h00 (terrain Synthétique)
Poule J : à St Denis les Bourg 11h00
Poule Q : à St Maurice de Beynost 9h30
Poule Q et R : à Jassans à 11h00
Poule U : à Attignat 10h00
Poule V : à Péronnas 11h00

Changement de lieu :

Journée du 12 avril 2025 :

Poule B : Centre Dombes Football 1 à Chalamont
Poule H : Centre Dombes Football 2 à Chalamont

Feuilles de plateaux manquantes :

Journée du 15 février 2025 :

Poule N : FC Artemare Valromey 1 (scores ok, manque la partie licence)

Journée du 15 mars 2025 :

Poule I : FC Bord de Veyle 1
Poule P : FC Priay 1

Journée du 22 mars 2025 :

Poule E : Plastics Vallée FC 5
Poule I : FC Bord de Veyle 1
Poule M : Plastics Vallée FC 1 fém.
Poule Q : FC St Marcel 1

Journée du 29 mars 2025 :

Poule B : Ambérieu FC 1
Poule G : US Plaine de l'Ain 2
Poule I : La St Cyrienne US 1
Poule K : Bourg en Bresse Péronnas 01 3
Poule M : AS Montréal 4
Poule O : St Denis Ambutrix CG 3
Poule P : FC Montluel 1
Poule Q : FC Montluel 2

Poule R : SC Portes de l'Ain 2

Poule S : AS Grièges Pont de Veyle 1

FC Bord de Veyle 2

Merci de nous les faire parvenir rapidement à district@ain.fff.fr

Si des plateaux ont été annulés merci de nous le préciser.

Licences manquantes :

Journée du 29 mars 2025 :

Poule R : FC Dombes Bresse 3 toutes 8€

AS St Etienne sur Chalaronne 1 toutes 8€

U9

Scanner les feuilles de plateaux et obligatoire. Utilisez le FAL en passant par Foot club.

Rappel :

Lorsque vous ne pouvez pas vous déplacer ou que vous annulez un plateau à domicile, merci de prévenir suffisamment tôt le club adverse afin d'éviter des frais inutiles.

Échangez avec les autres clubs de la poule qui vous concerne, vous pouvez éventuellement changer de site.

Changement d'horaire :

Journée du 12 avril :

Poule K : à Marboz à 11h00

Changement de lieu :

Journée du 12 avril 2025 :

Poule R : le plateau prévu à Miribel se déroulera au stade des Gravelles à la Boisse 10h00

Feuilles de plateaux manquantes :

Journée du 8 février 2025 :

Poule N : FC Artemare Valromey

Poule R : FC St Marcel

Journée du 15 mars 2025 :

Poule F : AS Guéreins Genouilleux

Journée du 22 mars 2025 :

Poule F : Foot SV 3 Rivières

Poule K : Plastics Vallée FC

Poule N : AS Peyrieu Brens

Poule Q : FC Priay

Poule Y : FC Bresse Nord

Journée du 29 mars 2025 :

Poule A : FC Valserhône

Poule C : FC Montluel

Poule N : FC Belley et Culoz GC

Poule S : Foot 3 Rivières

Poule V : St Etienne / Chalaronne

Poule ZB : Centre Dombes Football

Merci de nous les faire parvenir rapidement à district@ain.fff.fr

Si des plateaux ont été annulés merci de nous le préciser.

Scanner les feuilles de plateaux et obligatoire. Utilisez le FAL en passant par Foot club.

Evènement à venir : Plateau départementale U7 le 24 mai 2025 à Valserhône.

Rappel :

Lorsque vous ne pouvez pas vous déplacer ou que vous annulez un plateau à domicile, merci de prévenir suffisamment tôt le club adverse afin d'éviter des frais inutiles.

Changement d'horaire :

Journée du 12 avril 2025 :

Poule M Bresse : à Viriat 9h30

Poule B Haut Bugey : à Arbent 9h30

Changement de lieu :

Journée du 12 avril 2025 :

Poule B Bugey : à St Jean de Nost

Poule F Dombes Côtière : à Bressolles 13h30. Merci au club du CMS Bressolles

Poule K Bresse : à Marboz à 9h30

Feuilles de plateaux manquantes :

Journée du 15 mars :

Poule D Dombes Côtière : FC St Marcel

Poule G Val de Saône : St Cyr

Journée du 22 mars 2025 :

Poule A Bas Bugey : CO Plateau

Poule G Val de Saône : US Replonges

Poule H Val de Saône : St Laurent

Poule P Haut Bugey : Valserhône

Poule Q Haut Bugey : Nous n'avons pas le lieu et le club organisateur

Journée du 29 mars 2025 :

Poule D Dombes Côtière : FC Montluel

Poule G Val de Saône : AS Bâgé

Merci de nous les faire parvenir rapidement à district@ain.fff.fr

Si des plateaux ont été annulés merci de nous le préciser.

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Compte rendu de la réunion de la commission du samedi 05 avril 2025

Lieu : district de l'Ain

Durée : 2h

Présents : BAILLET Georges - BOURDON Bernard – JANNET Jean François – JANTET Bernard - MONTBARBON Gérard - PELISSON Bernard – PELLET François.

Excusé : MAGDELAINE Guy

Invité : MALIN Joël

➤ Objet de la réunion :

- Rappel de l'organisation de la commission et des infrastructures recensées
- Bilan des vérifications effectuées durant la période du 1^{er} septembre 2024 au 04 avril 2025
- Planification des visites à effectuer durant la période du 05 avril au 30 juin 2025
- Suivi des non-conformités
- Suivi de l'évolution de la gestion et des enregistrements informatiques
- Suivi de la réglementation

➤ Organisation de la commission pour la saison 2024/2025

- BAILLET G et PELLET F pour les secteurs Val de Saône Sud, Dombes et Côtière.
- BOURDON B et MONTBARBON G pour les secteurs Val de Saône Nord et Bresse.
- JANTET Bernard, MAGDELAINE G et PELLISSON B pour le secteur du Haut Bugey.
- BAILLET G et JANNET JF pour les secteurs Burgien et Ambarrois.
- Les installations du secteur du Bas Bugey seront prises en compte suivant la disponibilité des membres.
- Demandes de classement auprès des municipalités : BAILLET G
- Comptes rendus de visite et suivi des validations auprès de la CRTIS : JANNET JF
- Demande d'avis préalable pour le FAFA : JANNET JF

➤ Infrastructures recensées au niveau du district au 05 avril 2025

244 installations dont 173 dotées d'un éclairage hors gymnases.

Composition des 244 installations : 12 gymnases ,186 terrains en pelouse naturelle, 34 terrains en pelouse synthétique et 12 en stabilisé.

Prévision saison 2025/2026 : suppression d'un terrain en pelouse naturelle de foot réduit – création d'une nouvelle installation en pelouse synthétique – passage de deux installations de pelouse naturelle en pelouse synthétique.

➤ Les vérifications programmées pour la saison 2024/2025 :

- 54 installations dans le cadre des vérifications décennales et des installations dans le cadre du FAFA.
- 48 éclairages dans le cadre des visites bisannuelles, quadri annuelles et dans le cadre du FAFA.

A noter que pour les vérifications FAFA, la commission ne peut intervenir qu'après la fin des travaux. Certains propriétaires d'installation ont engagé des démarches mais avec un planning aléatoire.

- Vérifications traitées du 1^{er} septembre 2024 au 04 avril 2025
 - 28 installations et 33 éclairages
- Vérifications à prévoir durant la période du 05 avril au 30 juin 2025
 - 26 installations et 15 éclairages sous réserve que les travaux rattachés à des dossiers FAFA soient terminés.
- Installations ayant des non-conformités majeures à lever
 - Stade municipal de Saint Julien sur Reyssouze (zones de sécurité non respectées)
 - Stade municipal de Montluel (zone dangereuse en raison de deux poteaux métalliques)
- Installations ayant des non-conformités mineures à lever.

La CRTIS doit effectuer les relances auprès des propriétaires des installations avec copie aux clubs via le logiciel informatique « stadium 2 »
- Suivi de l'évolution de la gestion et des enregistrements informatiques
 - Mise en place au niveau fédéral du logiciel « stadium 2 » qui permet de réduire les correspondances avec les propriétaires des installations.
- Point sur la réglementation
 - La réglementation du 1^{er} juillet 2021 demeure inchangée et sera d'actualité pour cette saison 2024/2025 et logiquement durant toute la mandature fédérale cependant la réglementation concernant les gymnases fera l'objet d'une révision dès la saison prochaine.
 - Les éclairages classés E Entraînement lors d'une vérification initiale n'ont pas besoin de confirmation car ils ne permettent pas la pratique de rencontres officielles.
 - Les terrains de foot à 8 et à 5 doivent bien avoir des zones de sécurité conformes (2,50 m pour le foot à 8 et 1m pour le foot à 5)
 - Les gymnases qui avaient été recensés avant la saison 2018/2019 doivent faire l'objet d'une vérification durant cette mandature car les classements avaient été effectués sans visite initiale pour certains d'entre eux. Courriels à établir aux propriétaires des installations pour vérifier si des clubs utilisent toujours celles-ci en compétitions officielles.
- Informations
 - Suivi des Autorisations d'Ouverture au Public. A ce jour, la CDTIS a référencé 185 AOP sur 221. Désormais toutes les demandes de classement décennales transmises à la ligue sont accompagnées d'une AOP si celle-ci n'est pas déjà enregistrée dans Stadium.
- Date prévisionnelle de la prochaine réunion

Samedi 14 juin 2025 à 9h30 avec à l'ordre du jour le développement de stadium 2 et le prévisionnel des vérifications de la saison 2025/2026.

Pour la CDTIS : JF JANNET

LES CLUBS ANNONCENT



TOURNOI U7 (U6/U7)



31 MAI 2025

Stade des Gravelles
01120 La Boisse

Information(s) et inscription(s) :
fccl.stages@gmail.com



TOURNOI U9 (U8/U9)



1er JUIN 2025

Stade des Gravelles
01120 La Boisse

Information(s) et inscription(s) :
fccl.stages@gmail.com



TOURNOI U13 (U12/U13)



8 JUIN 2025

Stade des Gravelles
01120 La Boisse

Information(s) et inscription(s) :
fccl.stages@gmail.com

Football Club Côtère Luenaz

Tournoi U11



Le FC Côtère Luenaz vous invite à participer à son tournoi

SAMEDI 7 JUIN 2025

Stade des Gravelles, 01120 La Boisse

Horaires : 9H00 et toute la journée

Frais d'inscription : 30€ l'équipe et 50€ les 2 équipes

Tournoi limité à : 8 joueurs + 3 remplaçants

Les inscriptions sont à envoyer à l'adresse mail suivante du club :

fccl.stages@gmail.com

Inscription max 15 jours avant la date du début du tournoi

Coupon à envoyer avec le règlement Tournoi U11 du 7 juin 2025

NOM ÉQUIPE :

NOMBRE D'ÉQUIPE :

Ci-joint le règlement de
Côtère Luenaz.

euros à l'ordre du Football Club

Nom du responsable :

Adresse mail et N° du responsable :

Football Club Côtère Luenaz

Tournoi U7



Le FC Côtère Luenaz vous invite à participer à son tournoi

SAMEDI 31 MAI 2025

Stade des Gravelles, 01120 La Boisse

Horaires : 9H00 et toute la journée

Frais d'inscription : 30€ l'équipe et 50€ les 2 équipes

Tournoi limité à : 4 joueurs + 3 remplaçants

Les inscriptions sont à envoyer à l'adresse mail suivante du club :
fccl.stages@gmail.com

Inscription max 15jours avant la date du début du tournoi

Coupon à envoyer avec le règlement Tournoi U7 du 31 mai 2025

NOM ÉQUIPE :

NOMBRE D'ÉQUIPE :

Ci-joint le règlement de
Côtère Luenaz.

euros à l'ordre du Football Club

Nom du responsable :

Adresse mail et N° du responsable :

Football Club Côtère Luenaz

Tournoi U11



Le FC Côtère Luenaz vous invite à participer à son tournoi

SAMEDI 7 JUIN 2025

Stade des Gravelles, 01120 La Boisse

Horaires : 9H00 et toute la journée

Frais d'inscription : 30€ l'équipe et 50€ les 2 équipes

Tournoi limité à : 8 joueurs + 3 remplaçants

Les inscriptions sont à envoyer à l'adresse mail suivante du club :
fccl.stages@gmail.com

Inscription max 15jours avant la date du début du tournoi

Coupon à envoyer avec le règlement Tournoi U11 du 7 juin 2025

NOM ÉQUIPE :

NOMBRE D'ÉQUIPE :

Ci-joint le règlement de
Côtère Luenaz.

euros à l'ordre du Football Club

Nom du responsable :

Adresse mail et N° du responsable :



Le CSJC organise
Le Jeudi de l'ascension
Au stade de foot



LE 29 MAI 2025

Tournoi Sixte

Ouvert à tous : Licenciés ou non,
féminines, équipes mixtes
7 joueurs + 3 remplaçants
Début du tournoi à 9h00 précise
Inscription sur place, 40€ / équipe
Florent Tél : 06 24 63 03 12
John Tél : 06 48 35 84 95

Concours Pétanque

Ouvert à tous - Inscription à 10h00
Début des parties à 11h00
12€ la doublette - mises + 300€
Tél : 06 47 68 77 31

Buvette et restauration sur place - CB acceptée

RECHERCHE UN/UNE APPRENTICE(E) B.M.F POUR LA SAISON 2025-2026



*Responsabilité d'une
catégorie à 11 [U17 ou
U20]*



*Responsabilité d'une
catégorie à 5 [U7 ou U9]*



*Implication demandée
dans diverses tâches
quotidiennes du club*



LABEL JEUNES FFF
CRÉDIT AGRICOLE
2022-2025



Contact -> Lucas VILLAFRANCA
au 06 29 56 46 57

Offre CDI

Temps complet



**Club de 450 licenciés
5 équipes seniors
+ U20**

**32 saisons consécutives en
ligue**

**Educateur seniors +
Responsable technique**



Entraîneur engagé

Rémunération

2058 € brut mois

13^e mois

**Prise en charge
mutuelle**

Contrat

**CDI 35 h/ semaine
2 jours de repos
hebdomadaires**

Profil

**BEF souhaité
DES serait un plus
BEF en formation**

**Fiche de poste sur le site internet
du club marboz-foot.com**

Renseignements auprès de
Alexis GUICHARDON 06 88 85 68 88



Postulation
souhaitée pour
début/mi avril

Fareins Saône Vallée Foot, pour la saison 2025-2026

- Recherche éducateur principal pour notre équipe 1 Séniors D3.
- Recherche des éducateurs pour les catégories jeunes.
- **Contact** : M. LAURENT Didier au 06.99.70.41.88



Pour la saison 2025 2026 **l'Étoile sportive de Cormoranche** recherche :

- Un arbitre officiel pour représenter le club au niveau du district.

Si vous êtes arbitre sans club ou si vous souhaitez devenir arbitre n'hésitez pas à nous contacter.

M. Beaudet Julien : 06.75.87.46.53



L'Entente du Bugey (Vaux et St Denis en Bugey) recherche pour la saison prochaine 2025-2026

- 2 Coachs U15 : Contact Ali 06 64 75 99 77
- 2 Coachs U20 : Contact Pascal 06 71 03 27 94
- 1 Coach Seniors : Contact Aman 06 26 44 68 65

Nos atouts : effectif croissant, esprit de compétition, 4 terrains, club structuré et dynamique.

Nos valeurs : rigueur, convivialité, esprit de formation